



INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ

AVIS DE DEPOT EN MAIRIE DE

VELLERON

MISE EN CONSULTATION PUBLIQUE DU PROJET DE DELIMITATION DE L'AIRE
PARCELLAIRE REVISEE DE L'APPELLATION D'ORIGINE

VENTOUX

Toute personne intéressée est informée que les plans cadastraux comportant le projet de délimitation de l'aire parcellaire de l'appellation d'origine susmentionnée, tel qu'approuvé par le comité national des appellations d'origine relatives aux vins et aux boissons alcoolisées, et des boissons spiritueuses de l'INAO en séance du 18/11/2021, ont été téléchargés en tant que dépôt en mairie le 30/12/2021 où ils peuvent être consultés aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux.

La consultation publique se déroule du : **03/01/2022 au 03/03/2022 inclus**

Pendant ce délai, et conformément à la Directive INAO-DIR-2015-03, des réclamations éventuelles peuvent être formulées par toute personne physique ou morale ayant un intérêt légitime, par courrier (le cas échéant en recommandé avec accusé de réception) auprès de l'INAO à l'adresse : ZA Courtine 610 av. du Grand Gigognan (Forum Courtine) BP 60912 84090 AVIGNON CEDEX 9 ou par courriel à l'adresse électronique : INAO-AVIGNON@inao.gouv.fr

Aucune réclamation ne sera prise en compte après le **03/03/2022**, le cachet de la poste ou l'accusé de réception électronique faisant foi.

Le dossier complet est consultable dans le délai prévu ci-dessus sur rendez-vous au site INAO d'AVIGNON ainsi qu'au siège de l'organisme de défense et de gestion (Organisme de Défense et de Gestion AOC Ventoux Maison des Vins, 388 avenue Jean Jaurès 84206 CARPENTRAS CEDEX) aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux.

Fait à Velleron....., le 30.12.2021

Le Maire : (Signature et cachet de la mairie)

P/o Le Maire par délégation
Hervé Berenguer

